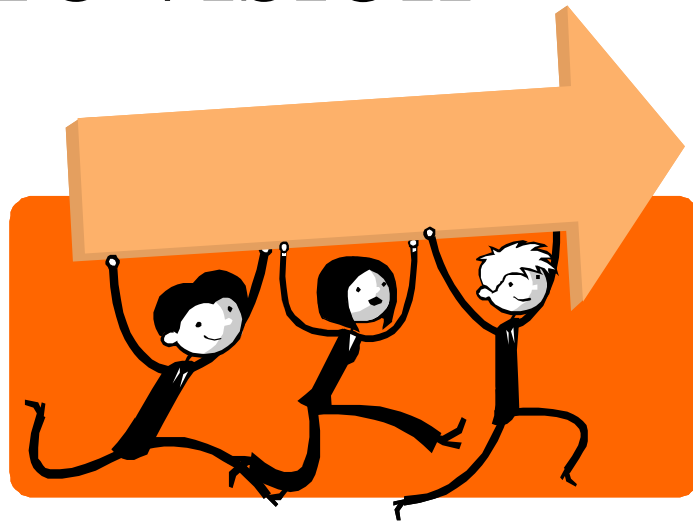


Notre vision



Mémoire présenté par le
Centre régional des jeunes agriculteurs du Saguenay-
Lac-St-Jean

dans le cadre de la
Commission sur l'avenir de l'agriculture et de
l'agroalimentaire québécois



CENTRE RÉGIONAL
DES JEUNES AGRICULTEURS

mai 2007

Table des matières

Qui sommes-nous?	3
L'exercice.....	4
La formation, un outil indispensable.....	5
L'accès à la formation.....	5
La perception vs la réalité	6
La valorisation de la formation.....	7
La main-d'œuvre agricole, une denrée rare.....	8
Des bons produits de chez-nous... enfin, je pense... ..	10
Concluons.....	12

Qui sommes-nous?

Le Centre Régional des Jeunes Agriculteurs du Saguenay-Lac-St-Jean (CRJA) est le premier groupe de relève agricole à avoir vu le jour au Québec, en 1967. Il regroupe plus de 110 jeunes de 16 à 35 ans en voie d'établissement, récemment établis ou encore simplement intéressés au monde agricole. Il constitue donc un lieu d'échange, de formation, d'information et de socialisation pour des jeunes qui continueront, pour plusieurs, à s'impliquer dans leur milieu tout au long de leur vie. Fondé sous la Loi sur les syndicats professionnels, le CRJA est un organisme affilié à la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean où son président a même un siège au conseil d'administration.

Le CRJA est beaucoup plus qu'une école du syndicalisme agricole. Ses membres développent leur capacité à devenir des acteurs importants de leur milieu, à comprendre leur environnement et œuvrer à l'améliorer. Ils apprennent à monter différents projets, s'informer et prendre des positions sur des dossiers qui les touchent, influencer les décideurs et devenir eux-mêmes des leaders. Nombreux sont les anciens membres du CRJA qui ont accédé à des fonctions importantes dans leur collectivité. Je vous invite à demander à ces personnes ce que leur passage au CRJA leur a apporté et vous verrez cet éclat dans leurs yeux! Parmi ces anciens membres, notons M. André Fortin, président de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean, membre de l'exécutif de la Confédération de l'UPA, ancien président de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-St-Jean. M. Fortin est et a été solidement impliqué dans différents conseils d'administration reliés ou non à l'agriculture, héritage certain de son passage au CRJA ! D'autres anciens administrateurs ont fait leur place dans leur milieu dont M. Sylvain Martel, qui est président de la Coopérative régionale Nutrinor et M. Normand Marcil qui est membre du comité exécutif de la Coop Fédérée.

L'exercice

La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois étant une tribune où la relève avait la chance de s'exprimer sur ses préoccupations, le colloque 2007, qui s'est tenu en février dernier, a porté exclusivement sur l'avenir de l'agriculture.

Les jeunes ont donc eu la chance de communiquer leur vision de l'agriculture, des défis qui seront sur leur route et des solutions envisageables pour y faire face.

Bien entendu, une foule de sujets ont été abordés, mais nous désirions nous concentrer sur ceux qui ont été priorisés par le groupe, sachant que les autres font partie d'une vision régionale et qu'ils seront couverts par d'autres instances.

Nous désirons donc vous entretenir principalement sur:

- la formation
- la main-d'œuvre agricole
- l'étiquetage et le régionalisme

Le présent mémoire est donc le fruit des délibérations des membres du CRJA !

La formation, un outil indispensable

Nous ne croyons pas avoir ici besoin d'expliquer de long en large l'importance de la formation, celle-ci étant largement connue par les commissaires. Il importe toutefois de rappeler que la profession agricole s'est beaucoup complexifiée depuis les dernières années. L'agriculteur est confronté à une foule de normes environnementales en constante mutation. Il est l'homme-orchestre de son entreprise. Il doit être à la fois soudeur, mécanicien, spécialiste en alimentation, santé animale, salubrité, comptabilité et finance, gestion des ressources humaines et j'en passe... Bien entendu, le producteur peut compter sur le support de nombreux professionnels gravitant autour de lui (agronomes, ingénieurs, fiscalistes, etc.), mais il se doit d'être sur le même niveau que ces personnes afin de permettre une communication efficace et une meilleure collaboration. Ainsi, la faculté d'apprentissage et d'évolution qu'il aura développée lors de ses études facilitera cette collaboration et sa compréhension des enjeux. Un délaissement de la formation par les professionnels de l'agriculture, (c'est-à-dire les producteurs agricoles) risque d'amener plus d'intégration, ce qui ramènera les producteurs au statut de simple exécutant.

L'accès à la formation

La région a la chance de compter l'un des onze (11) établissements québécois offrant le programme collégial de Gestion et exploitation des entreprises agricoles (le Collège d'Alma). Ce programme est actuellement relativement peu fréquenté, ce qui amène donc toujours des craintes quant à sa survie dans la région. Toutefois, nous croyons qu'il est primordial d'assurer la pérennité de cette formation locale afin de favoriser la formation des futurs producteurs.

La Commission scolaire du Lac-St-Jean, quant à elle, est l'une des treize (13) commissions scolaires offrant le diplôme d'études professionnelles au secondaire en production laitière et l'une des onze (11) offrant celui en production de bovins de boucherie. Ces programmes sont des outils importants

permettant éventuellement de doter les producteurs agricoles d'employés compétents.

Nous sommes d'avis que l'un des principaux facteurs constituant un frein à la formation en milieu collégial ou professionnelle en agriculture est la perte d'une main-d'œuvre de qualité pour le parent envoyant son enfant aux études; le jeune étant souvent impliqué dans l'opération de la ferme depuis plusieurs années. Grâce à une formation donnée à proximité, il est plus facile pour le jeune de concilier travail à la ferme et études, ce qui favorise aussi l'intégration des connaissances acquises. La perte de cette ressource dans la région constituerait un frein supplémentaire à la formation.

Afin d'augmenter l'achalandage dans ces programmes régionaux de formation et ainsi constituer un bassin plus important de producteurs agricoles détenant un diplôme collégial ou professionnel en poche, diverses avenues sont envisageables. Quelques exemples nous viennent à l'esprit pour concilier travail et études, dont:

- une formation donnée en dehors des heures de classe régulières (soirs, fins de semaine);
- l'instauration d'un programme d'études en alternance travail-études, aussi appelé programme coop;
- favoriser la disponibilisation de la main-d'œuvre, déjà propriétaire d'une exploitation agricole, par un programme jumelant assurance-emploi et retour aux études, parce qu'il est impensable pour un producteur de retourner aux études et ainsi devoir embaucher une personne réalisant son travail pendant son absence.

La perception vs la réalité

Plusieurs personnes croient, à tort ou à raison, que la formation agricole est détachée de la réalité. On dit aussi qu'elle ne met pas suffisamment l'emphase sur la gestion, l'analyse du prix de revient et la stratégie d'entreprise. Nous

croyons donc qu'une stratégie de valorisation de la formation doit être adoptée et que les programmes actuels de formation doivent être réévalués pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins du marché régional de l'emploi. Une implication plus importante du monde agricole régional dans la mise en œuvre de ces programmes au Collège d'Alma pourrait aussi favoriser une meilleure valorisation de la formation dans le milieu.

La valorisation de la formation

Nous croyons que la formation augmente les chances de réussite d'un nouveau producteur agricole, bien que d'autres facteurs soient tout aussi, sinon plus déterminants. Actuellement, le principal incitatif à la formation est la présence de subventions à l'établissement basées sur les niveaux de formation. Ce mode de valorisation peut constituer une source de frustration pour certains et dévie peut-être aussi le vrai débat sur l'importance de la formation. Ainsi, tout projet d'établissement devrait être valorisé financièrement à différents niveaux. Si, pour certains, le formation n'a comme seul attrait que l'accessibilité à des subventions à l'établissement, il faut investiguer plus en profondeur les freins à la formation et ne pas avoir peur de remettre en question les modèles établis.

La main-d'œuvre agricole, une denrée rare...

Le succès et la réussite d'une entreprise, quelle qu'elle soit, est tributaire non seulement du bon vouloir et de la qualité de ses gestionnaires, mais aussi à la qualité et l'implication de sa main-d'œuvre.

Or, le recrutement et la rétention de main-d'œuvre qualifiée est un problème qui touche les producteurs établis et la relève agricole puisqu'elle doit souvent passer par le statut d'employé avant de penser voler de ses propres ailes.

Voici quelques données provenant de l'Institut de la statistique du Québec démontrant clairement la situation de la rémunération dans le monde agricole. Dans notre région où la grande industrie verse des salaires largement supérieurs à ceux présentés au tableau suivant, la problématique devient encore plus préoccupante.

Revenu annuel moyen (\$)	Homme	% de plus	Femme	% de plus
Agriculture¹	23 287	N/A	13 437	N/A
Foresterie ¹	38 131	63%	19 871	48%
Fabrication ¹	42 807	84%	26 660	98%
Emplois exigeant un diplôme d'études collégiales ²	34 442	48%	21 463	60%

Les faibles salaires versés, joints à une occupation du temps non traditionnelle font donc en sorte qu'il est difficile d'attirer et retenir une main-d'œuvre de laquelle on exige beaucoup. Le salaire moyen des travailleurs possédant un diplôme d'études collégiales est 48 % supérieur à celui des travailleurs du milieu de l'agriculture, ce qui constitue un non sens et une cause de désintéressement d'une carrière en agriculture.

¹ Revenu d'emploi par des personnes de 15 ans et plus par occupation– Institut de la Statistique du Québec 2004

² Revenu moyen "privé" selon la formation au Québec – Institut de la Statistique du Québec 2004

Les solutions à ce problème ne sont pas simples. On sait pertinemment que le revenu net des producteurs agricoles est faible et qu'ils sont donc dans l'impossibilité de mieux rémunérer leur main-d'œuvre. Alors comment résoudre le problème? Une solution partielle pourrait consister en l'utilisation d'un programme de bonification salariale des nouveaux employés par l'État (similitude avec le programme de crédits d'impôts pour les nouveaux diplômés travaillant dans une région-ressource éloignée). En visant un salaire "X" pour les nouveaux travailleurs spécialisés en agriculture, l'État pourrait combler un pourcentage dégressif du salaire sur 5 ans. Le caractère dégressif de l'aide reflèterait alors le gain de productivité et de compétence par l'employé. Bien entendu, le problème demeurerait à long terme, mais on aurait au moins la possibilité de donner une première expérience de travail à ces jeunes et de les "accrocher" à la profession, tout en donnant un peu de répit aux producteurs désirant se doter d'une main-d'œuvre fraîchement qualifiée.

Des bons produits de chez-nous... enfin, je pense...

Quand on parle de l'avenir de l'agriculture, on parle de l'avenir de régions, de villages et du dépanneur qui y fait commerce, du professeur qui y enseigne, du notaire et du camionneur qui y travaillent... L'avenir de l'agriculture, c'est l'avenir d'un peu tout le monde, mais tout le monde n'en est pas aussi conscient !

Les consommateurs doivent être sensibilisés à l'importance du dollar qu'ils dépensent pour un produit d'ici. Mais, même s'il désire acheter un produit qui a des retombées dans son milieu, il est souvent dans l'impossibilité de le faire, faute d'information sur la provenance des produits. Le phénomène a pris de l'ampleur au cours des derniers mois où le géant américain Wal-Mart a débuté une campagne où il mentionne que le produit a été "acheté au Québec". D'accord, le chandail pour bébé que vous achetez a peut-être été "acheté au Québec" auprès d'un importateur qui l'a acheté d'une compagnie chinoise qui l'a fabriqué avec des tissus provenant du Bengladesh... La part qui revient au Québec ou au Canada... pas grand chose! La problématique est la même dans l'industrie agroalimentaire où l'on va mentionner au consommateur qu'un produit de volailles est canadien alors qu'il a été acheté au Brésil et que seule la transformation a été réalisée au Canada. Il est temps que l'État établisse des normes afin que n'importe qui ne puisse pas faire croire n'importe quoi aux consommateurs sur la provenance des produits qu'ils achètent. Un produit dont un certain pourcentage n'a pas été fait au Canada (ou au Québec, selon le cas) ne devrait pas pouvoir porter l'identification "made in Canada" ou "produit du Québec". (ex.: minimum de 70% des coûts de production engagés ici pour porter l'appellation nationale).

Le consommateur doit savoir que le produit qui n'est pas réalisé ici ne rencontre peut-être pas, même probablement pas, les mêmes normes en matière de

salubrité, protection de l'environnement, protection des droits humains, du bien-être animal, de la qualité de vie des travailleurs qui l'ont produit, etc..

Concluons...

Nos membres ont une vision claire de l'agriculture. Ils veulent pouvoir en vivre. Il leur faut donc des outils leur permettant de gérer des PME performantes et la formation est la pièce maîtresse de ce coffre d'outils. Mais cet outil est encore plus important dans la mesure où il leur permet d'être considérés comme des professionnels à part entière de l'agriculture, des gens responsables et compétents. Par contre, tous leurs efforts resteront vains si personne ne connaît et ne reconnaît leur professionnalisme, les normes de qualité qu'ils rencontrent et quels produits ils peuvent acheter pour encourager ce secteur, si important, de notre économie.